



## Accèsométrie, entreprise alternative

Cécile et Jean-Pierre Serrus entourés d'une partie de leur équipe

Créée en 2003, Accèsométrie est la première entreprise en France à proposer une démarche systématique originale pour aider les gestionnaires à améliorer l'accès des lieux publics, neufs et existants, aux personnes en situation de handicap.

**Act Emploi :** Qu'est-ce qui vous a amené à créer Accèsométrie ?

**Jean-Pierre Serrus :** L'année 2003, déclarée "Année Européenne des Personnes handicapées" a permis de fixer des objectifs d'amélioration dans l'obtention de l'égalité des droits pour les personnes handicapées. La loi du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", en fixe le cadre avec la volonté de garantir à toutes personnes atteintes de déficiences physique, mentale, psychique, l'accès au droit qui passe par une accessibilité aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population. D'ici 2015, toutes les collectivités devront être accessibles. C'est pourquoi nous avons choisi d'apporter une aide professionnalisée pour accompagner les collectivités dans cette mise aux normes de leurs équipements.

**A.E. :** Quel est véritablement votre métier ?

**J-P.S. :** Nous nous sommes spécialisés dans l'audit et le conseil en accessibilité des lieux accueillant du public. C'est un métier qui fait appel aux disciplines de l'ingénieur, de l'architecte et de l'ergonome. A ce jour, Accèsométrie a développé des outils experts en partenariat avec l'Ecole des Mines de Paris, notamment un progiciel qui permet de mesurer un niveau d'accessibilité, mais pas seulement au lieu. Il permet d'aller plus loin en mesurant l'accessibilité au

service qu'il est censé rendre. Nous avons diagnostiqué 2 000 bâtiments depuis 2003, d'abord pour les collectivités et peu à peu, ce sont des entreprises qui font appels à nos services. Parmi elles, de grands noms tels que La Poste, les Aéroports de Paris, le groupe Total... avec un travail tant sur l'accessibilité de leurs clients que de leurs salariés reconnus travailleurs handicapés.

**A.E. :** Comment définiriez-vous votre entreprise ?

**J-P.S. :** Accèsométrie est une entreprise alternative. D'abord par sa vocation : notre travail consiste, à terme, à améliorer les conditions de vie des personnes ayant des difficultés. Alternative également car nous nous considérons comme des pionniers : nous arrivons sur un territoire vierge, où tout reste à imaginer. C'est aussi ce point qui nous a amené à recruter une équipe jeune et à faire appel à des travailleurs handicapés : nous mettons en exergue tout le potentiel de la jeunesse sur un métier nouveau.

Derrière un travail minutieux, la technique est standardisée car normée. Nous devons faire preuve d'une grande adaptabilité chaque client, chaque lieu, ayant sa particularité.

Mais Accèsométrie c'est avant tout une aventure humaine. Aujourd'hui nous sommes 11 personnes investies dans ce projet...

Bonne continuation et bonne chance à Accèsométrie qui participera le 16 novembre prochain au 15<sup>ème</sup> Prix Créa 13 !

**Accèsométrie**  
2 avenue de Verdun  
13640 La Roque d'Anthéron  
Tél : 04 42 90 43 60  
Site : [www.accesmetrie.fr](http://www.accesmetrie.fr)